

## Conseil métropolitain du 14 novembre 2022

Débat d'orientations budgétaires 2023

*« Concilier sobriété et préparation d'un avenir plus juste et respirable : c'est possible ! »*

### Sommaire

<i>Débat d'Orientations Budgétaires - Concilier sobriété et transition social-écologique : le nouveau cap de la Métropole Rouen Normandie pour 2023</i>	<b>2</b>
<i>Attractivité et décarbonation des transports en commun en Europe : la Métropole soutient l'implantation d'Ebusco à Cléon et débloque près de 900 000 euros</i>	<b>6</b>
<i>Rouen Seine Normande 2028 - Capitale européenne de la Culture 2028 : point d'étape sur la candidature et soutien de la Métropole Rouen Normandie</i>	<b>7</b>
<i>La Métropole prend soin en soutenant le CHU : 500 000 euros engagés pour du matériel de pointe en neurochirurgie</i>	<b>8</b>
<i>Solidarité internationale : la Métropole soutient l'accès à l'eau potable à Moudéry au Sénégal</i>	<b>9</b>

Conseil métropolitain du 14 novembre 2022  
Débat d'orientations budgétaires 2023

**« Concilier sobriété et préparation d'un avenir plus juste et respirable : c'est possible ! »**

La Métropole adopte ce lundi 14 novembre des orientations budgétaires ambitieuses pour 2023. C'est dans un contexte de crise énergétique nouveau, rendant l'avenir incertain et impactant les habitants, les collectivités et les acteurs économiques, que la Métropole fait le choix d'ajuster son cap en conciliant l'impératif de transition social-écologique avec celui de sobriété. Les engagements pour la transition social-écologique sont maintenus, et un travail en profondeur est réalisé avec les acteurs du territoire pour activer collectivement les nouvelles politiques de sobriété. La Métropole s'engage par ailleurs pour l'implantation de l'entreprise Ebusco sur le territoire, à hauteur de 900 000€, soutient massivement la candidature Rouen Normandie 2028 - Capitale européenne de la Culture, et déploie près de 500 000€ à destination du CHU, en vue de l'acquisition de matériel de pointe en neurochirurgie. Enfin, la Métropole Rouen Normandie active son dispositif de solidarité internationale pour soutenir l'accès à l'eau potable à Moudéry, au Sénégal. Concilier la sobriété et la préparation d'un avenir plus juste et respirable, c'est possible !

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie :** *« Nous adoptons ce jour des orientations budgétaires pour 2023, à savoir l'année de mi-mandat pour notre exécutif métropolitain. Ces orientations sont ambitieuses et confirment un haut niveau d'investissement, celui que nous avons défini lors de la présentation de notre plan pluriannuel d'investissement 2021-2026, lequel visait à refonder largement les ambitions de la Métropole Rouen Normandie, en définissant un nouveau cap : celui de la transition social-écologique. Nous affirmions alors que malgré un contexte incertain, celui de la Covid-19, notre établissement était en mesure d'agir pour la préparation d'un avenir plus juste et plus respirable. Nous pouvions le faire grâce à des finances saines et à une dette maîtrisée.*

*Le contexte s'est depuis aggravé, avec l'apparition d'une crise énergétique et inflationniste dont on sait qu'elle a d'ores et déjà des conséquences immédiates et concrètes pour les habitants du territoire de la Métropole Rouen Normandie, ainsi que pour les acteurs économiques et publics, dont notre Établissement. La sobriété doit désormais être la mesure des choses. Face à la crise de l'énergie et à l'inflation, nous devons adapter notre fonctionnement et faire des choix, tout en maintenant le cap de la transition social-écologique, la préparation d'un avenir plus durable et plus désirable, la lutte contre les inégalités.*

*C'est le sens des orientations budgétaires que nous définissons pour 2023 : concilier la sobriété et la préparation d'un avenir plus juste et respirable, c'est possible !*

*Nous apportons à l'occasion de ce conseil un soutien majeur à l'implantation de l'entreprise Ebusco à Cléon. Cette société néerlandaise produit des bus électriques et ambitionne d'être leader sur le marché européen. Nous débloquons 900 000 euros pour ce projet qui générera 150 emplois dans les deux premières années et 350 emplois directs. Une fois arrivée à un rythme de croisière, ce seront au total près de 500 bus qui sortiront des chaînes de production pour alimenter les marchés français et d'Europe du sud tels que l'Espagne ou encore l'Italie.*

*Nous engageons par ailleurs 500 000 euros pour le CHU, en vue de l'acquisition d'un matériel d'imagerie de pointe en neurochirurgie, bâtissons notre candidature au titre de capitale européenne de la Culture 2028, dont le dépôt des dossiers est prévu au début de l'année 2023, et finançons un projet d'accès à l'eau potable à Moudéry, au Sénégal. La Métropole est à l'avant-garde de la préparation d'un avenir meilleur ! »*

## Débat d'Orientations Budgétaires - Concilier sobriété et transition social-écologique : le nouveau cap de la Métropole Rouen Normandie pour 2023

Le Débat d'Orientations Budgétaires est l'occasion de fixer les grandes priorités de l'exercice budgétaire à venir. Elles s'inscrivent naturellement dans une trajectoire pour le mandat, celle discutée et présentée en 2020. Le diagnostic posé était alors celui d'une situation mondiale exceptionnelle ajoutant à l'urgence climatique une crise sanitaire majeure aux impacts sociaux et économiques immédiats.

2022 a été l'année des nouvelles réalités, tant sur le plan climatique qu'économique : envolée des prix, notamment de l'énergie, succession de canicules et d'incendies, vague de sécheresse massive, retour de la guerre en Europe... À la crise sanitaire mondiale et à la crise environnementale s'est ainsi ajoutée une crise de l'énergie, dont on sait qu'elle a d'ores et déjà des conséquences immédiates et concrètes pour les habitants du territoire de la Métropole Rouen Normandie. Nos entreprises, déjà lourdement impactées par les mesures de confinement liés à la pandémie, font désormais face à une augmentation massive de certaines dépenses.

Les collectivités, les communes, et l'Établissement Métropole sont également touchés. Les élus locaux sont en première ligne de ces changements profonds, qui réinterrogent structurellement notre action : comment concilier l'impératif de solidarité et de transition écologique avec ces nouvelles contraintes ?

La sobriété doit désormais être la mesure des choses. Face à la crise de l'énergie et à l'inflation, nous devons adapter notre fonctionnement et faire des choix, tout en maintenant le cap de la transition social-écologique, la préparation d'un avenir plus durable et plus désirable, la lutte contre les inégalités.

Notre établissement, bien que très impacté par le contexte et par une évolution des charges financières particulièrement lourde, dispose tout de même de finances saines. C'est ce qui nous permettra, en 2023, de maintenir les ambitions fixées en matière d'investissement, notamment concernant les mesures de transition social-écologique. Ce volontarisme se traduit par notre capacité à tenir l'objectif plafond d'1,9 Mrd d'€ d'investissement sur la période 2021 – 2026, avec des dépenses prévisionnelles de 205 M d'€ pour 2023, témoignant de la solidité de notre Établissement. Les bons ratios financiers dont nous disposons fin 2021 permettront de maintenir en 2026 dans cette perspective une capacité de désendettement maîtrisée, malgré une prévision d'augmentation progressive, à environ 12 années, tous budgets confondus. Compte tenu de la dégradation extrêmement rapide de l'épargne en 2022 du fait de la crise énergétique, cet objectif ne pourra être atteint qu'avec un effort très important notamment concernant les dépenses de fonctionnement, et ce dès 2023. Cet effort concernera l'activité directe de la Métropole mais aussi de ses partenaires proches (régies autonomes ; SPL ; associations.). Des décisions importantes devront être prises en matière d'éclairage public ou de collecte des ordures ménagères par exemple.

Le pacte « dit de confiance » que l'État souhaite mettre en œuvre à travers le projet de loi de programmation des finances publiques instaure une maîtrise de la trajectoire des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) de toutes les collectivités au niveau de l'inflation moins 0,5 %/an, soit une réduction plus importante que celle fixée dans le cadre de la loi de programmation 2018-2022 (« contrats de Cahors »), qui se traduisait par une baisse attendue en volume de 0,3%/an. La Métropole Rouen Normandie serait à nouveau contrainte à une réduction de ses dépenses de fonctionnement. Ce dispositif n'est pas satisfaisant. Il ne tient notamment pas compte de la crise énergétique et les sanctions qui seraient appliquées (exclusion du bénéfice de certaines subventions) contribueraient à contraindre d'avantage l'action métropolitaine dans ses dépenses de fonctionnement.

Si l'heure est à la sobriété (et la Métropole s'inscrit parfaitement dans cette voie), le principe de libre administration des collectivités territoriales – bien que consacré dans un cadre législatif précis et nécessairement contraignant – doit primer en l'espèce et amener l'État à prendre en compte les conséquences de la crise énergétique sur les budgets des collectivités, impactant nécessairement les dépenses de fonctionnement. Une certaine souplesse devra être adoptée, notamment en termes de sanctions.

Pour répondre à l'urgence de la crise de l'énergie, la Métropole amplifie son action notamment en matière de rénovation énergétique des bâtiments, grâce à l'agence de transition énergétique ALTERN. Une nouvelle aide à l'acquisition de panneaux photovoltaïques, pour favoriser l'autoconsommation est créée, en vue de faire baisser la facture à la fin du mois tout en investissant dans les énergies renouvelables. Enfin, un plan de sobriété a été adopté en octobre 2022, notamment sur la limitation de l'éclairage public, une gestion toujours plus rigoureuse des ressources, ou encore l'optimisation du chauffage. Ce plan sera appliqué et travaillé tout au long de l'année 2023 en lien étroit avec les communes. Même si les leviers dont nous disposons sont limités, nous les mobilisons à pleine puissance.

La Métropole a agi dans l'urgence, en convoquant –c'est unique en France- un Conseil local de défense énergétique réunissant tous les niveaux de puissance publique, les représentants du monde économique et commerçant, les énergéticiens, les principaux bailleurs sociaux, des représentants du monde associatif et citoyen... Ce Conseil a pour ambition d'échanger collectivement sur les moyens opérationnels mobilisables en vue de protéger les familles et les acteurs économiques et sociaux qui subissent si durement la flambée des prix.

Pour préparer l'avenir, la Métropole maintiendra en 2023 un engagement puissant en faveur de la transition social-écologique du territoire, par le maintien d'un haut niveau d'investissement. Les scientifiques alertent depuis des années : les acteurs et collectivités publics doivent massivement réorienter leurs politiques pour engager les transitions inéluctables du Siècle. Avec un budget de près de 1 Mrd€ par an, l'Établissement Métropole, maison commune de nos 500 000 habitants et 71 communes, est un puissant outil d'action publique. Par son action directe, mais aussi par l'effet de levier et d'entraînement qu'elle suscite, la Métropole est accélératrice des mutations et de la résilience du territoire : nous voulons devenir la référence en matière de dépollution des sols et des friches, de logistique fluviale, de sécurité industrielle, de reconstruction de la ville sur la ville, de valorisation des ressources, de protection de la biodiversité, d'économie circulaire.

De nombreuses actions destinées à renforcer notre résilience sont engagées et seront confortées en 2023 : nouveau Plan d'adaptation au changement climatique, vaste Plan d'actions 'Métropole zéro pollution plastique', déploiement d'une stratégie de développement touristique durable, signature avec l'Office National des Forêts (ONF) d'une nouvelle convention pour consolider la protection et la valorisation des espaces forestiers du territoire... La Métropole poursuit la prévention contre les diverses formes de pollution et leur traitement, notamment grâce aux filets capteurs de déchets en Seine et dans le Cailly. Un tout nouveau lieu dédié à l'environnement et à sa protection a vu le jour, au H20 : le Pavillon des transitions. Cet espace d'exposition, de conférences, et d'animations, s'intègre dans la vaste armature des 'Maisons des transitions', composées du Pavillon des transitions (Quai de Boisguilbert à Rouen), de l'Atelier des transitions (Rue Jeanne d'Arc, à Rouen) - permettant l'accueil des associations dans des bureaux - et des Relais COP21 dans les communes, amenés à se développer.

Pour faire du territoire une Capitale des mobilités de demain, la Métropole accélère la diversification et la décarbonation des déplacements. Nos concitoyens attendent aujourd'hui un service complet, intermodal : des modes de déplacement qui s'adaptent à leurs problématiques et besoins, pas l'inverse. La mobilité est le levier clef permettant d'agir à la fois sur le front du climat et de la justice sociale. En ville, 40% des trajets quotidiens parcourus en voiture font moins de 3km, et ils sont deux fois plus polluants en milieu urbain qu'hors agglomération. 25 millions de personnes sont affectées par le bruit des transports, dont 9 millions à un seuil critique, et l'on dénombre 2600 décès par an, en Normandie, directement imputables à la pollution atmosphérique. La Métropole Rouen Normandie s'engage aujourd'hui, pour proposer des transports qui préserveront demain, à parts égales : la santé, l'environnement et le pouvoir d'achat.

L'offre de transports en commun est remaniée, renforcée et massifiée, à travers une réorganisation destinée à répondre aux attentes des métropolitains. Un réseau plus pratique, plus performant et tourné vers les mobilités d'avenir. Nous prolongeons la 'gratuité' des transports en commun le samedi et déployons une nouvelle aide : les transports en commun seront 'gratuits' pendant 2 ans pour les personnes qui mettent au rebut leur véhicule polluant.

La Métropole poursuit par ailleurs ses objectifs de décarbonation : 50% de bus à faibles émissions d'ici 2026, et 100 % de TEOR.

Concernant la mobilité à une échelle plus large, il est indispensable que les projets ferroviaires avancent beaucoup plus vite, LNPN et système express métropolitain en particulier. Nous allons œuvrer, avec nos partenaires normands et de l'Axe Seine, à obtenir des engagements beaucoup plus forts et rapides de l'Etat et de la SNCF.

Pour le développement du vélo, la Métropole massifie la multiplication et la sécurisation des pistes cyclables, avec la création de deux réseaux cyclables complémentaires, le « Réseau Express Vélo » (REV) et le « Réseau Interconnecté Vélo » (RIV) pour atteindre 200 km de (vraies) pistes cyclables. Le lancement du service LOVELO, une des grandes réussites et fiertés de ce mandat, est plébiscité par nos concitoyens. Initialement destiné à la location de vélos électriques longue durée à tarification solidaire, le service devient multiservice et garantira progressivement des offres de stationnement et de vélos en libre-service.

Pour le covoiturage, des partenariats sont conclus avec Klaxit et Covoit'ici. Nous sommes positionnés premier territoire de France en nombre de déplacements. La Métropole continue de déployer des services avec les intercommunalités voisines (Caux-Austreberthe, Agglo Seine-Eure), pour lutter contre l'autosolisme et mieux connecter nos territoires. En vue de favoriser le passage aux voitures électriques, des bornes de recharges supplémentaires sont installées sur le territoire.

Parce que la transition écologique doit être une transition sociale, des mesures fortes sont prises pour préserver le pouvoir d'achat (notamment gel des tarifs et baisse des abonnements mensuels de transports en commun). La Métropole engage des aides à destination des entreprises et des particuliers pour le changement de leurs véhicules, qui figurent parmi les plus fortes de France. Un partenariat a été mis en place avec une entreprise spécialisée pour que nos concitoyens les plus fragiles financièrement n'aient pas à avancer l'argent des aides lors du changement de véhicule.

Pour une Métropole qui prend soin, 17 millions d'€ ont été débloqués pour les établissements de santé du territoire. Notre établissement finance directement des postes de PUPH (Professeur des Universités-Praticien Hospitalier) et d'ASR (Assistant Spécialiste Recherche). La solidarité est placée au cœur de l'action métropolitaine notamment par le soutien direct aux CCAS de nombreuses communes dans le cadre du dispositif Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, ou plus largement par le soutien des associations du territoire, dans les actions essentielles qu'elles mènent au quotidien. Pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, la Métropole est engagée à hauteur de 55 millions d'€ pour des projets essentiels portés par des établissements du territoire à échéance 2026 auxquels s'ajoute une enveloppe de près d'1,5 M€ annuels pour soutenir les projets d'établissements de recherche, de formation, d'innovation de développement à l'international dans le cadre de démarches individuelles ou collectives au sein des campus. La Métropole agit pour la lutte contre les discriminations, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et s'engage au-delà de son échelle lorsque cela est possible et en responsabilité, à travers un nouvel instrument de solidarité internationale. C'est ainsi que nous avons pu aider financièrement l'Ukraine la guerre a fait son retour en Europe.

Pour la solidarité intercommunale, la Métropole continue de participer au financement des projets locaux portés par les communes, via le Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) pour les communes de moins de 4500 habitants et dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes pour l'Investissement Local (FACIL). Ce dernier dispositif, déployé depuis mai 2021, comprend désormais une bonification financière pour les projets intégrant une dimension social-écologique. Les deux dispositifs, le FAA et le FACIL, sont cumulables. Un nouveau dispositif FAA « de fonctionnement », intervenant en complément du FAA existant « d'investissement » a été créé en 2022. Le but de ce nouveau dispositif est de contribuer à alléger les charges des communes du territoire de moins de 4 500 habitants en matière d'entretien des bâtiments et des espaces publics non Métropolitains.

Pour faire de notre territoire une Capitale Européenne de la Culture en 2028, la Métropole continue de contribuer, aux côtés des partenaires, à la construction de cette belle candidature qui nous lie. Le dépôt de notre dossier aux instances européennes au début de l'année 2023 marque le début des phases de sélection.

L'année 2022 a apporté son lot de fierté, pour le territoire et notamment notre attractivité. La Métropole continuera d'y travailler en 2023 : sauvetage de l'usine Chapelle Darblay, implantation de l'entreprise Ebusco sur le territoire, arrivée de cinq nouveaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche... La Métropole marque des points et cela se voit.

Notre territoire dispose de beaucoup d'atouts, parfois méconnus. Premier bassin d'emploi de la Normandie, aux portes de l'Île de France et du premier bassin économique européen (La Défense), il bénéficie d'un positionnement fluvial-portuaire stratégique au cœur de la vallée de Seine, de patrimoines naturel, historique, industriel et culturel exceptionnels, d'un bassin puissant d'entreprises diversifiées, d'un riche tissu d'enseignement supérieur et de recherche, que nous nous employons à consolider, de forces vives qui innovent, créent, font rayonner et rendent attractive notre Métropole. Les présentes orientations budgétaires constituent en quelque sorte la revue de projet de notre cadre d'action pour 2023.

## Attractivité et décarbonation des transports en commun en Europe : la Métropole soutient l'implantation d'Ebusco à Cléon et débloque près de 900 000 euros

La Métropole s'est fortement mobilisée, depuis plusieurs mois, pour détecter et attirer sur son territoire le projet d'implantation de l'entreprise Ebusco et créer les conditions favorables à la réalisation de ses investissements sur la Métropole en partenariat avec la Région Normandie et la direction du site Renault Cléon.

Ebusco est une société néerlandaise qui conçoit, fabrique et distribue des autobus 100 % électriques. Elle se donne pour mission d'accompagner les villes et autorités organisatrices de mobilité à opérer la transition de leur flotte de bus et de contribuer à la décarbonation des transports publics. Largement implantée commercialement en Europe avec une présence dans 7 pays (Pays-Bas, Norvège, Danemark, Hongrie, Allemagne, Suisse, Belgique) et 15 villes de dimensions métropolitaines (Amsterdam, Munich, Francfort, Copenhague...), l'entreprise a choisi d'implanter un nouveau site de production en France au sein du site Renault à Cléon sur des surfaces qui n'étaient plus exploitées dans la cadre du programme de reconversion du site vers l'électromobilité.

Ce projet industriel d'envergure représente un investissement global de l'ordre de 10 millions d'euros et générera 150 emplois dans les deux premières années et 350 emplois directs. En rythme de croisière, ce seront au total près de 500 bus qui sortiront des chaînes de production pour alimenter les marchés français et d'Europe du sud tels que l'Espagne ou encore l'Italie.

Ebusco ambitionne ainsi à terme de devenir leader sur le marché des bus électriques en Europe. Au travers de cette implantation, l'entreprise fait par ailleurs le choix de relocaliser la construction de ses nouveaux modèles de bus 3.0 dont les versions précédentes étaient jusqu'alors assemblées en Chine à partir de composants européens. Pour ce modèle innovant qui intègre des matériaux composites dans sa construction, la totalité des pièces seront fabriquées et assemblées en Europe à l'exception des batteries qui seront encore fabriquées en Chine, au moins dans un premier temps.

Par délibération en Commission Permanente du 7 novembre 2022, la Région a accordé à l'entreprise Ebusco une subvention de 1,2 millions d'euros au titre du dispositif Impulsion Invest qui permet de soutenir les créations d'emplois et les programmes d'investissements corporels et incorporels pour l'implantation d'un établissement en Normandie. Ebusco a également sollicité le concours financier de la Métropole. C'est une aide totale de 876 000 €, à la fois destinée à compléter l'aide de la Région mais aussi faciliter les investissements immobiliers de l'entreprise, qui est proposée lors de cette séance en vue d'accompagner le développement d'un écosystème industriel décarboné.

## Rouen Seine Normandie 2028 - Capitale européenne de la Culture 2028 : point d'étape sur la candidature et soutien de la Métropole Rouen Normandie

Le titre de Capitale européenne de la culture met chaque année à l'honneur deux villes (et tous les trois ans, une 3ème ville située dans un État candidat à l'adhésion à l'UE) désignées par la Commission européenne. Créé en 1985 par Melina Mercouri, alors Ministre grecque de la Culture, ce titre a pour objectifs de mettre en lumière la richesse et la diversité des cultures européennes, célébrer les liens culturels unissant les Européens et favoriser la contribution de la culture au développement des villes.

Pour les villes sélectionnées, il s'agit de promouvoir, pendant une année civile, leur patrimoine et leur dynamisme culturels à travers l'organisation d'expositions, festivals et autres événements. Une Capitale européenne de la culture ne se résume pas à un projet culturel, ni à une année festive, c'est un projet qui s'inscrit dans une ambition plus large : construire des projets structurants qui transforment le territoire et son image pour des décennies.

Depuis plusieurs années, le titre "Capitale européenne de la culture" est accordé à des villes résilientes, des villes qui savent s'appuyer sur leurs faiblesses et sur les crises qu'elles ont traversées pour se fixer des objectifs ambitieux de transformation du territoire sur le long terme en utilisant la culture comme un levier puissant. Depuis les origines du programme, plus de 60 villes ont déjà reçu ce titre, dont quatre villes françaises : Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004 et Marseille en 2013. En 2028, ce sont les villes françaises et tchèques qui candidateront.

C'est dans cette perspective qu'en 2019, la Ville de Rouen, associée à la Métropole Rouen Normandie, la Région Normandie, les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure ont décidé de créer et adhérer, en tant que membres fondateurs, à l'Association Rouen-Normandie 2028 - Capitale Européenne de la culture, afin de porter une candidature commune qui se construit depuis 3 ans, étape après étape. Confirmant son soutien à l'obtention de ce label, la Métropole a contribué au total à hauteur de 820 000 € sous forme de subventions versées à l'association Rouen-Normandie 2028 depuis sa création.

C'est ainsi que le territoire de la candidature a été défini autour de la vallée de la Seine Normandie. De Giverny au Havre, jusqu'à Honfleur, les collectivités ont exprimé leur volonté profonde de travailler ensemble, avec les habitants, les artistes, les entreprises, les associations et de nombreux acteurs issus du champ social, culturel, de l'urbanisme, des mobilités, de l'environnement... pour métamorphoser le territoire grâce au levier que constitue le titre de "Capitale européenne de la culture".

Ce vaste territoire, riche de ses contrastes et de ses complexités, est caractérisé par une histoire et une géographie communes, mais surtout par un avenir collectif. Il s'agit d'un territoire où les sites en friche peuvent devenir des lieux de vie, les espaces abandonnés des imaginaires artistiques, les quartiers déshérités des territoires de projets. Autant d'atouts aussi forts que les richesses patrimoniales déjà identifiées. Autour du port d'attache de la candidature que représente Rouen, les territoires qui bordent la Seine sont appelés à devenir des Portes d'entrée dans la Capitale.

Le dossier de candidature qui sera remis le mois prochain est ainsi un récit qui raconte notre territoire avec son identité, voire ses identités, ses diversités, ses patrimoines, ses paysages, mais aussi son avenir et ce vers quoi nous rêvons tous de l'amener.



La Seine est pensée, non plus seulement comme un décor inspirant ou une infrastructure à exploiter, mais comme le personnage principal du récit. Une héroïne qui ouvre les espaces et invite les fleuves du monde, qui vivent ces mêmes mutations, à creuser ensemble, par la Culture, le lit de la réconciliation. **Réconciliation de l'Humain avec le Vivant**, condition *sine qua non* de la survie de l'Humanité. **Réconciliation des humains entre eux**, d'une rive à l'autre, d'un pays à l'autre, d'une génération à l'autre, indispensable au vivre ensemble. **Réconciliation des territoires**, des métropoles aux campagnes, du local à l'Europe, nécessaire à l'apaisement et à la paix. **Réconciliation de la Nature, de la Science et de l'Humain**, à travers la culture scientifique notamment, pour mieux comprendre notre environnement, lui redonner du sens et bâtir un modèle de société soutenable, désirable.

Autour des membres fondateurs, d'autres communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale ont décidé de participer activement à ce rêve collectif qui prend la forme d'une coopération favorisant l'identification des singularités (géographiques, historiques, patrimoniales) et des attentes de chacun, la mise en œuvre des dix Portes d'entrée dans la Capitale qui jalonnent la Seine dans une logique d'intermodalités et de développement des infrastructures de mobilités douces. Aux côtés de la Ville et de la Métropole ce sont ainsi 12 collectivités qui ont délibéré pour soutenir et contribuer à la candidature.

**Le dossier de candidature sera remis avant le 2 janvier 2023 auprès de l'Union Européenne, puis défendu devant un jury composé de personnalités qualifiées européennes reconnues dans leur domaine. Plusieurs villes françaises seront alors présélectionnées et feront l'objet de visites du jury européen. La désignation de la ville française lauréate interviendra à la fin de l'année 2023.**

Pour la Métropole Rouen Normandie, le projet Capitale européenne de la culture 2028 repose sur l'ambition que la culture est avant tout un levier de transformation du territoire. En complémentarité de ses communes membres et des institutions publiques, la Métropole, à travers son concours aux équipements, aux manifestations, aux actions artistiques, culturelles et patrimoniales du territoire, met en œuvre une politique culturelle qui repose sur 3 principes fondateurs que sont :

- **la culture pour tous** : une métropole des savoirs, inclusive, festive et généreuse,
- **la culture par tous** : une métropole singulière, créative et collaborative,
- **la culture partout** : une métropole solidaire et effervescente, attractive et ouverte sur le monde.

**L'association a ainsi élaboré un plan de financement prévisionnel. La Métropole s'engage à contribuer à la hauteur sollicitée : 30 % d'un budget prévisionnel de 80 millions d'euros, soit 24 millions d'euros.**

## **La Métropole prend soin en soutenant le CHU : 500 000 euros engagés pour du matériel de pointe en neurochirurgie**

La Métropole Rouen Normandie et le CHU Rouen Normandie ont initié un partenariat en 2016, reconduit pour la période 2020-2022. L'objectif commun est de favoriser l'émergence et la consolidation de thématiques d'excellence ainsi que de maintenir à un haut niveau d'exigence la qualité des soins proposés dans l'établissement, via notamment le dispositif « Plateformes technologiques » porté par la Métropole. Ainsi, le partenariat a permis notamment au CHU de maintenir sa position d'excellence dans les domaines de la chirurgie assistée par robot et la chirurgie assistée par l'image, notamment dans le domaine de la neurochirurgie. La Métropole a ainsi soutenu l'acquisition d'un robot Rosa en 2015, d'un système de vidéo management en 2020 et d'un microscope opératoire à visualisation robotisée en 2021.

En 2022, le CHU sollicite la Métropole pour soutenir le projet d'acquisition d'un arceau d'imagerie 3D connecté aux outils de neuro-navigation O-ARM O2. L'équipement est principalement destiné à des actes de neurochirurgie, de chirurgie du rachis et de chirurgie orthopédique. L'équipement sera installé dans le bâtiment Robec, au sein du bloc de neurochirurgie. Il permettra notamment l'accès aux données des patients en temps réel dans la salle d'opération ainsi que de diminuer sensiblement la dose de rayons X délivrée au patient et aux opérateurs en salle.

En matière de recherche, cet équipement de pointe permettra aussi de participer à des projets de recherche, jusque-là inaccessibles (par exemple, un projet multicentrique qui intègre l'intelligence artificielle dans le repérage de certaines cibles intracérébrales).

Le soutien de la Métropole, proposé à hauteur de 491 580 € sur un investissement de 900 000 €, accompagnera la stratégie du CHU en faveur de la chirurgie du futur.

### **Solidarité internationale : la Métropole soutient l'accès à l'eau potable à Moudéry au Sénégal**

Depuis septembre 2021, la Métropole Rouen Normandie a adopté sa politique de solidarité internationale dont l'un des axes est la solidarité sanitaire et environnementale. La loi du 9 février 2005 dite Oudin-Santini, a introduit la possibilité pour les communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et les syndicats mixtes chargés des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement, de mener des actions de coopération avec les collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans la limite de 1 % des ressources qui sont affectées aux budgets de ces services, ainsi que des actions de solidarité internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

La Métropole soutient chaque année des projets internationaux d'accès à l'eau et à l'assainissement. Elle est sollicitée par l'Association ORéMou en lien avec la commune de Moudéry située au Sénégal pour apporter son soutien à un projet relevant de l'axe solidarité sanitaire et environnementale. Au Sénégal, la commune de Moudéry compte 13 000 habitants. En plus du problème de quantité d'eau, elle connaît également un problème d'approvisionnement lié aux coupures fréquentes d'électricité nécessaire au fonctionnement de la pompe. Les équipements actuels n'arrivent plus à satisfaire les besoins de la population. Le projet consiste pour la commune de Moudéry, à se doter d'un deuxième forage de 35 m<sup>3</sup> / h et d'un deuxième château d'eau d'une capacité de 150 m<sup>3</sup> et à réduire les recours des habitants aux eaux du fleuve Sénégal non potables et ainsi réduire voire éradiquer les maladies hydriques pour les habitants et le bétail. Le projet associe la population et la responsabilise via l'Association des Usagers des Forages Ruraux (ASUFOR) du village de Moudéry, gestionnaire et exploitante du réseau actuel. L'un des principaux enjeux de ce projet est l'accès à l'eau potable en qualité et en quantité et à toute heure. Le groupe cible est composé de 14 000 usagers, 1 240 branchements domiciliaires et 3 bornes fontaines pour les hameaux éloignés et pour le bétail.

L'autre enjeu de ce projet est sanitaire en visant la réduction des maladies hydriques avec un impact sur la santé mesurable auprès du dispensaire local. La réalisation de ce projet tel que décrit, répond à plusieurs points des Objectifs du Développement Durable des Nations Unies. La Métropole décide de soutenir ce projet à hauteur de 9 000 €, soit 5 % du budget global du projet qui est de 180 215 €.

#### **Contacts presse**

**Perrine Binet**  
[perrine\\_binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine_binet@metropole-rouen-normandie.fr)  
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

**Justine Hunault-Dequatremare**  
[justine\\_hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:justine_hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr)  
02 76 30 31 33 - 06 60 71 99 61